



**Assemblée ordinaire
Conseil d'administration de la Régie Intermunicipale du
Parc Régional de la Rivière-du-Nord**

Date : 17 février 2021
Heure : 11h00

Séance tenue exceptionnellement par vidéoconférence, et ce, en raison des mesures gouvernementales dans le cadre de la pandémie de COVID-19.

Procès-verbal

MEMBRE(S) PRÉSENT(S)

Membre(s) votant(s) :

Louise GALLANT, mairesse et présidente
Xavier-Antoine LALANDE, maire et administrateur
Bruno LAROCHE, maire et administrateur
Sophie ST-GELAIS, mairesse et administratrice
Paul GERMAIN, maire et administrateur

Membre(s) non-votant(s) :

Marie-Ève GAUTHIER, secrétaire trésorière

Invité(s) :

Roger HOTTE, directeur général « MRC de la Rivière-du-Nord »
Valérie CLAVEAU, comptable Parc régional de la Rivière-du-Nord

Membre(s) du public :

Jean-Michel Lapointe, syndicat du PRRN

MEMBRE(S) ABSENT(S)

Membre(s) votant(s):

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Madame Louise GALLANT, ouvre l'assemblée par vidéoconférence à 11h18.

2. Élections

2.1 Élection d'une présidente d'élection

Il est proposé par : Bruno LAROCHE, maire

Ouverture des propositions :

Madame Marie-Ève GAUTHIER, secrétaire trésorière et directrice générale de la Régie Intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord est proposée par Monsieur Bruno LAROCHE.

Aucune autre proposition ne fut soumise :

Madame Marie-Ève GAUTHIER a signifié son intention d'accepter le poste de présidente d'élection.

Madame Marie-Ève GAUTHIER est élue présidente d'élection dans le cadre de l'élection annuelle du président de la Régie Intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.2 Présidence de la Régie pour l'année 2021

Il est proposé par : Bruno LAROCHE, maire

Ouverture des propositions :

Madame Louise GALLANT, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie est proposée par Monsieur Bruno LAROCHE.

Madame Louise GALLANT, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie est proposée par Madame Sophie ST-GELAIS.

Aucune autre proposition ne fut soumise :

Madame Louise GALLANT a signifié son intention d'accepter la présidence pour un mandat d'un an.

2021-02-17-001

2021-02-17-002

Madame Louise GALLANT est élue présidente de la Régie Intermunicipale du Parc Régional de la Rivière-du-Nord pour l'année 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-02-17-003

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : Xavier-Antoine LALANDE, maire

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 17 février 2021, le tout tel que présenté avec un changement de déplacer le point 10 à la fin de la réunion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-02-17-004

4. Adoption du procès-verbal

4.1 Procès-verbal du 25 novembre 2020

Il est proposé par : Xavier-Antoine LALANDE, maire

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 25 novembre 2020, le tout tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2 Procès-verbal du 16 décembre 2020

2021-02-17-005

Il est proposé par : Xavier-Antoine LALANDE, maire

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 décembre 2020, le tout tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Adoption de la liste des déboursés

2021-02-17-006

5.1 Liste des déboursés novembre 2020

Il est proposé par : Xavier-Antoine LALANDE, maire

D'adopter la liste finale des déboursés, comprenant l'historique des chèques et des prélèvements, telle que déposée en date du 17 février 2021, représentant le montant cumulatif de TRENTE-CINQ MILLE NEUF CENT SOIXANTE-SIX (35 966.00\$), pour le mois de novembre 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.2 Liste des déboursés décembre 2020

2021-02-17-007

Il est proposé par : Xavier-Antoine LALANDE, maire

D'adopter la liste finale des déboursés, comprenant l'historique des chèques et des prélèvements, telle que déposée en date du 17 février 2021, représentant le montant cumulatif de SOIXANTE NEUF MILLE HUIT CENT SIX ET DEUX CENTS (69 806.02\$), pour le mois de décembre 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.3 Liste des déboursés janvier 2021

2021-02-17-008

Il est proposé par : Xavier-Antoine LALANDE, maire

D'adopter la liste finale des déboursés, comprenant l'historique des chèques et des prélèvements, telle que déposée en date du 17 février 2021, représentant le montant cumulatif de QUARANTE SEPT MILLE SEPT CENT QUARANTE ET QUATRE-VINGT SIX CENTS (47 740.86\$), pour le mois de janvier 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Correspondance

Un calendrier des réunions des conseils d'administration a été déposé. Il sera adopté au prochain conseil d'administration.

7. Dépôt des rapports

7.1. Rapport des revenus

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, dépose les tableaux de l'analyse des revenus pour le mois de novembre 2020.

7.2. Rapport des revenus

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, dépose les tableaux de l'analyse des revenus pour le mois de décembre 2020.

7.3. Rapport des revenus

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, dépose les tableaux de l'analyse des revenus pour le mois de janvier 2021.

8. Toutes questions relatives aux programmes de subvention

Nous avons reçu une subvention de 5000\$ de Loisirs Laurentides pour la réalisation de nos affiches cartes géantes indiquant où les clients se situent dans les sentiers. Réalisation de ces affiches prévue au printemps 2021.

La directrice générale informe qu'elle déposera un autre projet à Loisirs Laurentides pour le développement de l'activité de FatBike dans le secteur de Prévost et pour l'aménagement d'un entrepôt (conteneur) à la Porte-du-Nord.

2021-02-17-009

Il est proposé par : Sophie ST-GELAIS, mairesse

QUE le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale autorise la secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, à inscrire la susdite Régie aux programmes de subvention de Loisirs Laurentides pour le projet mentionné ci-haut ainsi que de procéder à certaines dépenses relatives à celui-ci.

QUE la secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, soit autorisée par les présentes à signer au nom de la Régie, tous les documents donnant effet à la présente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Rapport de statistique et achalandage

9.1 Achalandage du parc

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, dépose un rapport des statistiques d'achalandage des années 2018 à 2020.

9.2 Rapport de patrouille 2020

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, dépose un rapport sur les interventions de patrouille en 2020. Une hausse de 75% d'intervention est observée comparativement à 2017. (Absence de statistique 2018-2019).

*M. Xavier-Antoine LALANDE, maire doit quitter la réunion.

10. Négociation de la convention collective

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, informe les membres du CA que ladite convention est échue depuis le 31 décembre 2020. Les négociations débiteront probablement en mars et notre présidente Mme Gallant fera partie du comité de négociation.

2021-02-17-010

Il est proposé par : Bruno LAROCHE, maire

QUE le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale autorise la secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, à mandater Me Raynald Mercille à titre d'avocat en relation de travail pour représenter l'employeur, lorsque nécessaire, pour la négociation de la convention collective.

QUE la secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, soit autorisée par les présentes à signer au nom de la Régie, tous les documents donnant effet à la présente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Modification aux règlements généraux et municipaux

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, informe les membres du CA que le parc désire modifier ses règlements généraux et ainsi modifier ceux adoptés aux villes de St-Jérôme et Prévost.

La modification consiste à ajouter des représentants désignés par l'employeur afin d'avoir les mêmes pouvoirs que les agents de la paix. Les représentants désignés pourraient entreprendre des poursuites pénales et délivrer des constats d'infraction.

2021-02-17-011

Il est proposé par : Paul GERMAIN, maire

QUE le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale autorise la secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, à modifier les règlements généraux de la régie et de demander aux villes de Saint-Jérôme et Prévost d'adopter ces changements dans leur réglementation #2232, 506, 015-1996, 407,407-1.

QUE la secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, soit autorisée par les présentes à signer au nom de la Régie, tous les documents donnant effet à la présente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Nomination du vérificateur comptable

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, dépose aux membres du CA la soumission d'offre de service de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thorton. La nomination du vérificateur comptable pour l'année financière 2021 sera reportée à une réunion ultérieure.

13. Embauche postes coordonnateurs adjoints au service à la clientèle

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, informe les membres du CA qu'avec l'achalandage accru des derniers mois et suite aux coupures des postes cadres survenus au début 2020, le parc se doit d'embaucher du personnel supplémentaire pour la gestion des employés syndiqués et se préparer à l'éventuelle relance des groupes scolaires et corporatifs. La directrice générale demande l'ouverture de deux postes de coordonnateurs adjoints au service à la clientèle cadre pour un contrat de 6 mois.

2021-02-17-012

Il est proposé par : Sophie ST-GELAIS, mairesse

QUE le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale autorise la secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, à embaucher deux employés cadres supplémentaires aux fonctions de coordonnateurs adjoints au service à la clientèle pour un contrat de 6 mois. Entrée en fonction dès que possible.

QUE la secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, soit autorisée par les présentes à signer au nom de la Régie, tous les documents donnant effet à la présente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Point(s) aux affaires nouvelles

Aucun point abordé.

15. Prochaine assemblée du conseil

La prochaine assemblée du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale sera tenue le mercredi 24 mars 2021 à 11h00am par vidéoconférence.

16. Période de questions

Aucune question n'est soumise.

2021-02-17-013

17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par : Bruno LAROCHE, maire

De lever l'assemblée à 12h10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
sont considérées signées.**

Louise GALLANT, mairesse
Présidente

Marie-Ève GAUTHIER
Secrétaire trésorière